

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.01.2024	Folio n°
	Délibération	2024-58	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

**Syndicat Mixte
Normand'Innov**

Siège Social
Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 12 DU 15.01.2024
7 questions numérotées 2024-56 à 2024-62

DELIBERATION

BUDGET PRIMITIF 2024

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
/	/	/

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusée : Julie BARENTON-GUILLAS

Absents : Laurent BEAUVAIS et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2024-56 à 2024-62	7	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
09.01.2024	10 H 10	Jacques FORTIS	11 H 30	23.01.2024	24.01.2024

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	12	15.01.2024	N° d'ordre	N° délibération
				3	2024-58

OBJET	BUDGET PRIMITIF 2024
--------------	-----------------------------

YZ/AA/EA

Chers Collègues,

L'année 2024 constitue l'année de fin des travaux en février 2024 de la nouvelle concession d'aménagement dont le terme sur 20 ans est prévu le 31/12/2041 :

- Pour mémoire, la répartition des charges en fonctionnement a été revue en vue de dégager le CD 61 des dépenses liées à la gestion et à l'entretien des espaces publics, condition de participation à l'investissement du Département pour l'acquisition du nouveau foncier et la réalisation des futurs travaux d'aménagement.
- Une ligne taxe foncière pour la plateforme collaborative (CED2) a également été ajoutée, celle-ci étant compensée par la recette perçue auprès de la CCI délégataire de la DSP recette car la CCI nous rembourse.
- Figure également l'emprunt contracté par le Syndicat Mixte pour financer nouvelle avance à la SHEMA.
- Une ligne budgétaire permettra d'accompagner l'amorçage de la conciergerie et l'école de production.

Le Budget primitif 2024 s'établit donc en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement

Dépenses

Le budget 2024 est estimé à **4.290.586,49 €**. Il comprend :

- Le virement en section d'investissement de **3.560.636,49 €**
- Le remboursement des intérêts liés au rachat de l'usufruit
- Le remboursement des intérêts liés au nouvel emprunt consenti à la SHEMA
- Le paiement de la taxe foncière de la plateforme collaborative totalement financé dans le cadre de la DSP avec la CCI
- Un montant de 55.000 € en charges exceptionnelles relatif à un titre de 2017 émis à l'encontre de la Région qui doit être annulé.

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement de la taxe foncière liée à la plateforme collaborative par la CCI
- La redevance relative à la plateforme collaborative : 280.000 €
- Les contributions des membres du Syndicat Mixte tenant compte des éléments :
 - **60.000,00 €** pour la Région
 - **16.005,95 €** pour le Département
 - **55.000,00 €** pour Flers Agglo
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **3.775.783,54 €**.

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.01.2024	Folio n°
	Délibération	2024-58	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Section d'investissement

Dépenses

Le budget 2024 est estimé à **8.321.428,53 €**. Il comprend :

- Les remboursements du Capital liés aux 2 emprunts (plateforme collaborative 195 K€ + avance SHEMA : 194 K€) : **389.000 €**
- Les dépenses d'investissements liées aux équipements et aménagements : **4.617.428,53 €** et une dépense d'investissement de régularisation de 3.315.000 € (opération d'ordre).

Recettes

La section recettes intègre :

- La reprise du résultat de l'exercice n-1 : **835.592,04**
- Le remboursement annuel par la SHEMA du nouvel emprunt : **260.200 €**
- Régularisation - Subventions équipements déjà versées : **3.315.000 €**
- **Virement section de fonctionnement : 3.560.636,49 €.**
- Transfert dotation amortissement (de la section de fonctionnement) : **350.000 €**

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** le projet de budget primitif 2024 du Syndicat Mixte Normand'Innov.
- 2 – ADOPTER** les contributions des Collectivités conformément aux montants indiqués à la section de fonctionnement et à la section d'investissement du budget 2024.
- 3 – AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à émettre en 2024 les titres de recettes relatifs aux contributions des Collectivités adhérentes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE